



Inauguration des réservoirs de Sans-Souci Saint-Paul

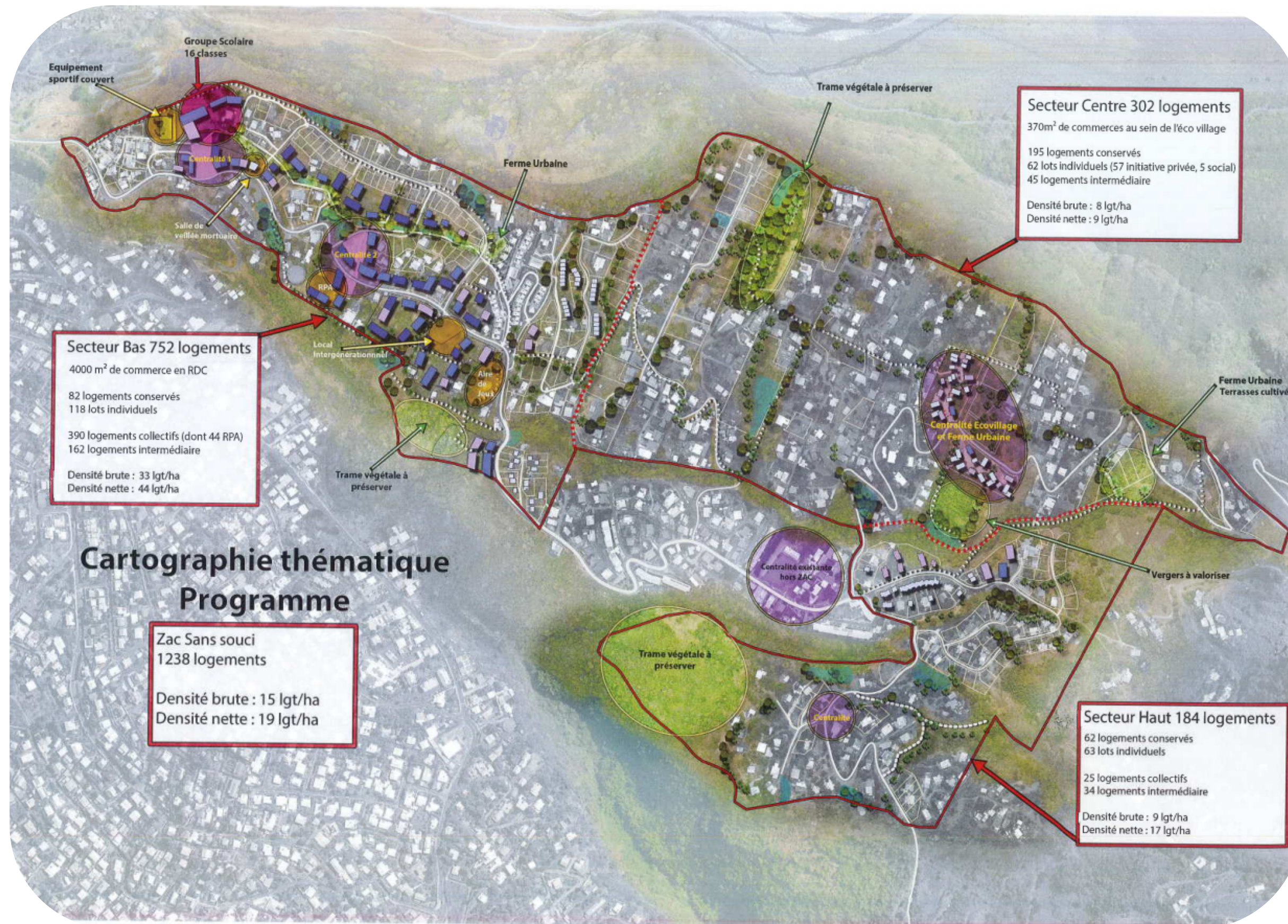
Contexte général : la ZAC Sans-Souci

Sans-Souci, situé sur les hauts de Saint-Paul, a longtemps souffert des difficultés chroniques d'alimentation en eau potable.

La commune de Saint-Paul a confié à la SEMADER la réalisation de la ZAC Sans-Souci :

- **85** hectares (dont 64 urbanisables),
- **1 238** logements prévus,
- Coût : **97 150 000 €**

Objectifs : résorber l'insalubrité compte tenu de l'état du bâti et du manque d'équipements, structurer le bourg, renforcer les réseaux avec la mise en place de conduites d'assainissement pour répondre aux normes sanitaires, mais aussi créer des réservoirs d'eau potable afin d'améliorer la qualité et la sécurisation de la ressource.



Secteur bas (24 ha) :

Entrée du quartier, marqué par un habitat ancien et désordonné. Objectifs : restructurer le bâti existant, créer de nouvelles voiries et réseaux, développer une offre de logements neufs et implanter des équipements publics. Découpé en 9 sous-îlots.

Secteur centre (38 ha) :

Prolongement du secteur bas, composé majoritairement de propriétés privées et de logements dispersés. Objectifs : mieux organiser l'espace et améliorer les accès, sur des terrains à pentes moyennes.

Secteur haut (23 ha) :

Zone agricole en amont, à fortes pentes, également concernée par la résorption de l'habitat insalubre. Objectifs : structurer l'existant, densifier modérément l'habitat et moderniser les voiries et réseaux. Découpé en 3 sous-îlots.

Enjeux du réservoir dans le développement du quartier

La croissance relativement importante de la population sur le secteur dès la construction des premiers logements, entraînant la saturation des réseaux existants, impliquait la nécessité de renforcer tous les réseaux du quartier, et en particulier, de créer un réservoir d'eau potable à court terme.

Malgré ces difficultés, la mobilisation conjointe du Territoire de l'Ouest, de La Créole, de la SEMADER et des entreprises a permis de mener à bien ce chantier structurant.

L'inauguration de Sans-Souci incarne ainsi la capacité collective à surmonter les obstacles pour répondre à un besoin vital : l'accès à l'eau potable.



Des ouvrages structurants

- **Réservoir R18ter** (1 500 m³, double cuve, bardage bois, toiture végétalisée, fresque à venir).
- **Réservoir historique** (580 m³).

Capacité totale = 2 100 m³ (x4 par rapport à la situation passée).

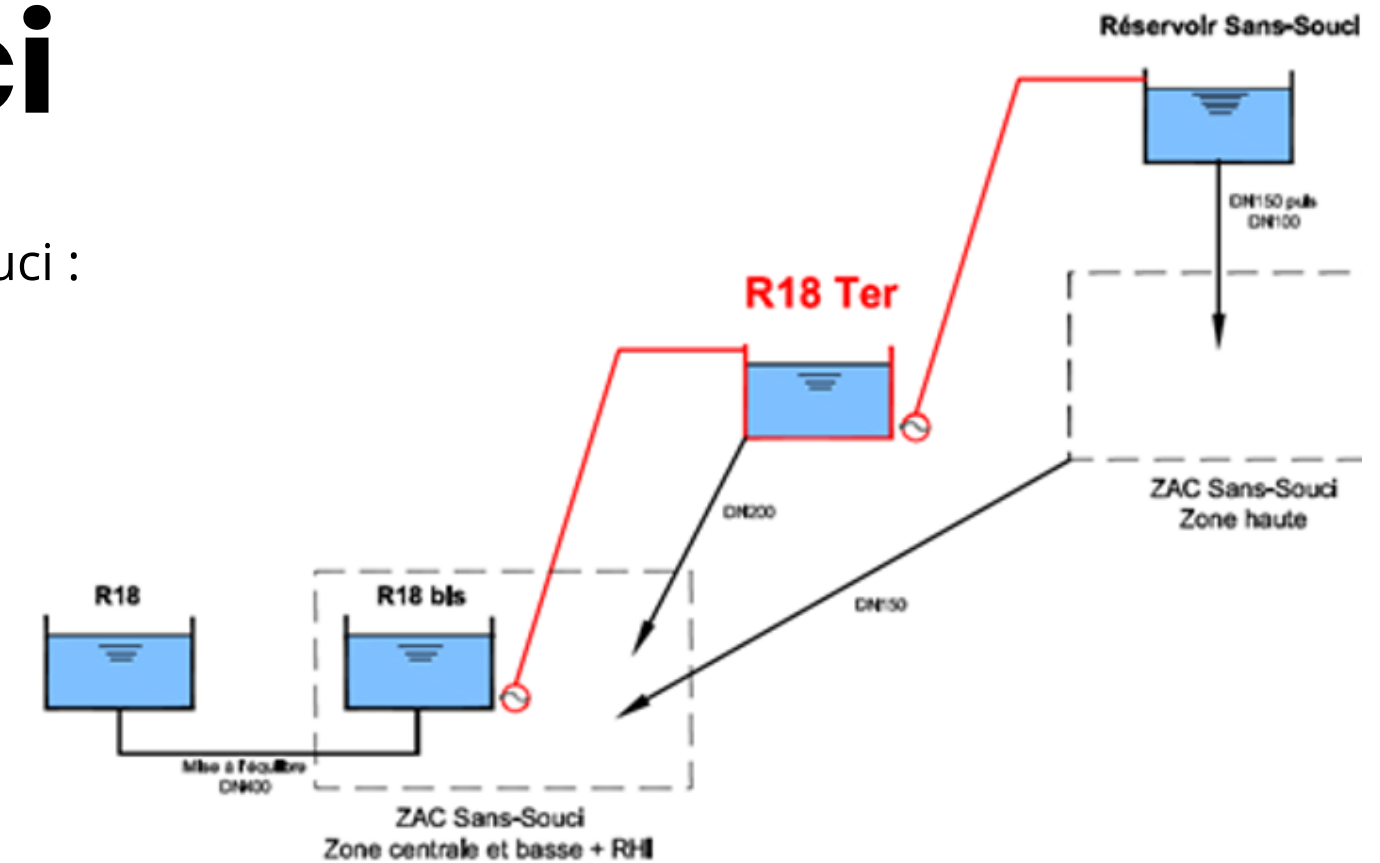
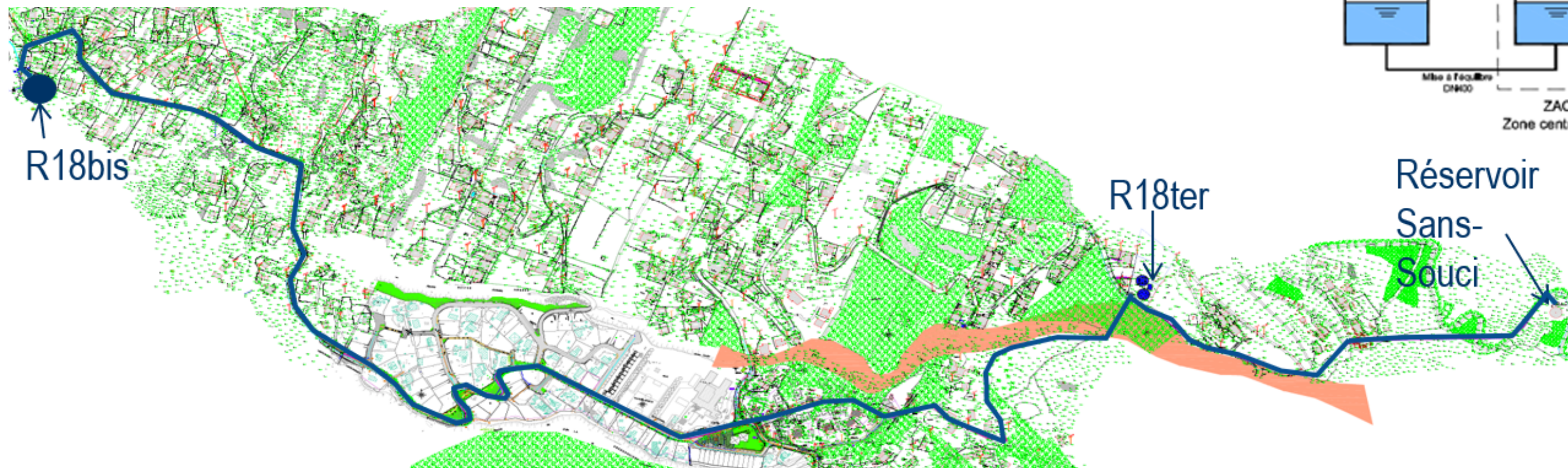
- **2 stations de pompage** équipées de groupes électrogènes.
- **2 800 m de conduites de refoulement** et de distribution.

Renforcement de l'alimentation du secteur de la ZAC Sans-Souci

Création d'une chaîne de refoulement depuis le réservoir R18 bis jusqu'au réservoir Sans-Souci :

- Station de pompage sur le site R18bis
- Réservoir R18ter
- Station de pompage sur le site R18ter

Alimentation en eau potable du secteur depuis les forages Moulin à Blé et Affouche



Besoins en consommation de la ZAC

Les besoins journaliers en consommation pour la ZAC Sans-Souci ont été estimés à 2000 m³/jour, sur la base de 2 000 logements projetés à terme (pour 587 logements initiaux). les réseaux de distribution depuis les deux ouvrages de stockage existants (R18 bis et réservoir Sans Souci) sont maillés au niveau de l'entrée de R18 ter.

Le réservoir de Sans-Souci pourra ainsi jouer le rôle de réservoir de secours pour la desserte en partie centrale et basse.

Des améliorations concrètes pour la population



Confiance

Une alimentation en eau désormais sécurisée par le bas, depuis le réservoir R18bis.



Engagement

Une continuité de service renforcée, y compris en cas de coupures EDF.



Environnement

Une meilleure résilience face aux sécheresses et épisodes de turbidité et une intégration paysagère et architecturale respectueuse du quartier.

Une dynamique d'investissement du Territoire de l'Ouest sans précédent (2020-2024)

Montant global sur le Territoire

104 M€ investis en 4 ans :

- Eau potable : **69,3 M€**
- Eaux usées : **34,6 M€**

Déjà plus de la moitié du programme global 2020-2028 (238,7 M€).

Répartition par maîtrise d'ouvrage (St-Paul/Trois-Bassins)

Eau potable :

- Territoire de l'Ouest : 27,6 M€ (40 %)
- La Créole : 41,7 M€ (60 %)

Eaux usées :

- Territoire de l'Ouest : 18 M€ (52 %)
- La Créole : 16,6 M€ (48 %)

Eau potable (69,3 M€)

- Saint-Leu : 22,6 M€
- Saint-Paul & Trois-Bassins : 41,7 M€
- La Possession : 3 M€
- Le Port : 2 M€

Eaux usées (34,6 M€)

- Saint-Leu : 16,4 M€
- Saint-Paul & Trois-Bassins : 16,6 M€
- La Possession : 0,3 M€
- Le Port : 1,3 M€

Les investissements de La Créole (2020-2024)

Sur Saint-Paul

- **Eau potable** : réservoir R20 Petite France, T2 Crève-Cœur, déplacement captage Orangers, réhabilitation canal Jacques.
- **Assainissement** : PR Chemin EDF, PR Chemin Eucalyptus.

Sur Trois-Bassins

- **Eau potable** : Réservoir R8 interconnexion, supprimeur Chemin Hibon.
- **Assainissement** : renouvellement des réseaux prioritaires.

Coût : 58,3 M€

Les projets à venir (PPI 2025-2028)

- **UTEP Chemin SAFER** : usine de potabilisation (9 M€, mise en service prévue 2029).
- **UTEP Nord - Lycée agricole** : usine de potabilisation (10 M€, mise en service 2031).
- **Puits Bassin Malheur** : mise en conformité et substitution du captage, 15 M€, mise en service 2030.
- **Réservoir Fleurimont** : renforcer le stockage secteur Plateau Caillou. Garantir l'alimentation en eau potable pour les usagers actuels et futurs de la Zac Renaissance 3.
- **Écocité (Pr Cornu, ZAC Écocité Phaonce)** : réseaux d'accompagnement urbain.
- **Télérelève** : modernisation des compteurs (installation en cours sur St-Paul et Trois-Bassins).



AU TITRE DU FRAFU



Contact :

Nicolas GUY
Chargé de communication
Territoire de l'Ouest
0692 67 20 23

Séverine JETTER
Directrice Adjointe
La Créole
0692 56 07 23